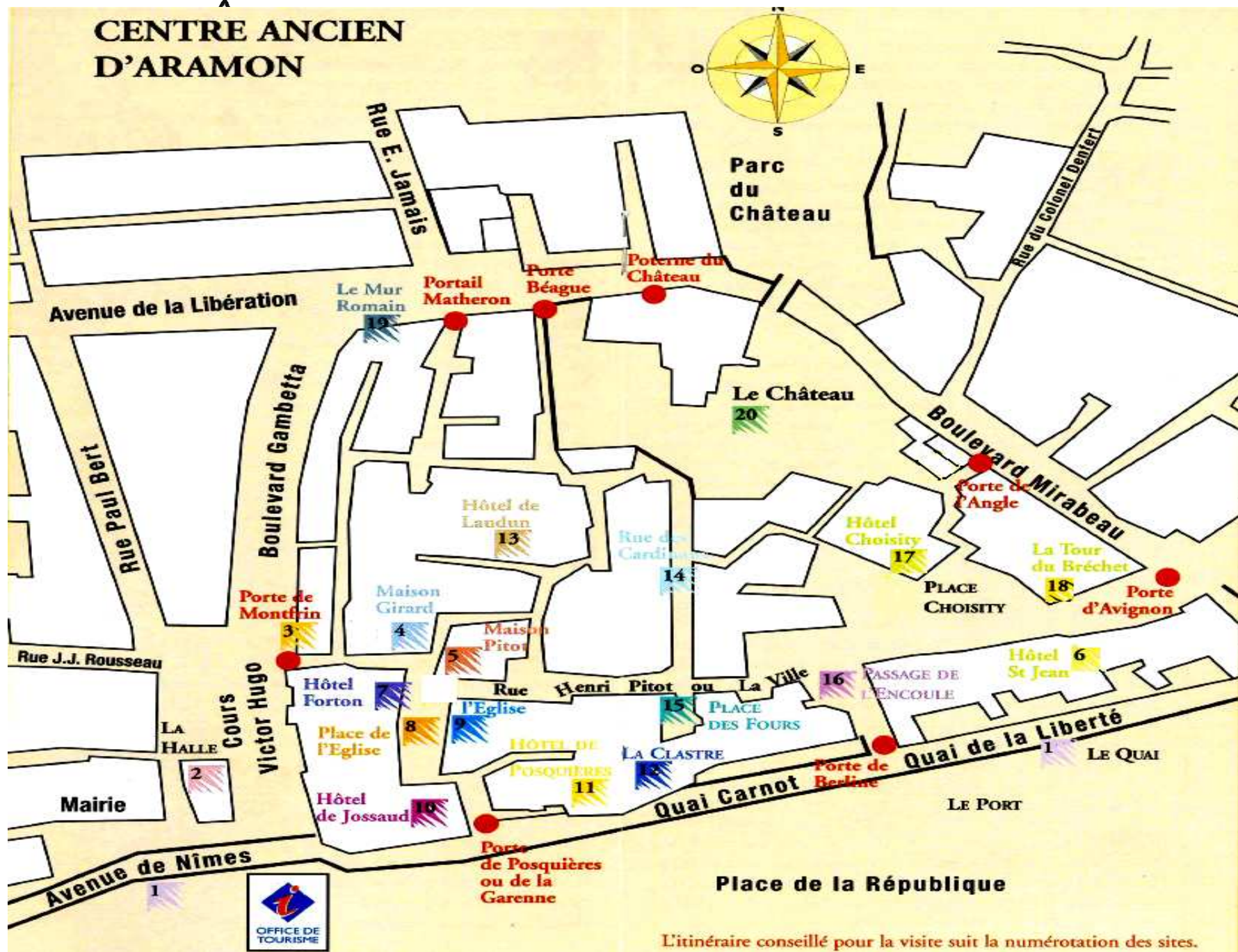




Annexe n°3 - Emplacements des plaques murales

CENTRE ANCIEN D'ARAMON



L'itinéraire conseillé pour la visite suit la numérotation des sites.



Signalétique de patrimoine

Points particuliers:

Il a été retenu que les lieux de patrimoines devant être indiqués feront l'objet d'une signalisation sur l'ouvrage par l'intermédiaire d'une plaque en plexiglas. Cette plaque doit pouvoir contenir, une photo de l'ouvrage, 3-4 phrases sur l'histoire du bâtiment et le nom de l'ouvrage.

Ces inscriptions devront être en impression « sépia ».

Le format de la plaque ainsi que la description de la plaque variera en fonction du lieu indiqué.

Exemples de plaques souhaitées pour les ouvrages présentant un fort intérêt historique:

Histoire de l'ouvrage	Nom
	Photo

- 1- Le Quai (2 plaques)
- 2- La Halle
- 3- Porte de Montfrin
- 4- Maison Girard
- 5- Maison Pitot
- 6- Hôtel Saint Jean
- 7- Hôtel Forton
- 8- Place de l'Eglise
- 9- L'Eglise
- 10- Hôtel de Jossaud

- 11- Hôtel de Posquières
- 12- La Clastre
- 13- Hôtel de Laudun
- 14- Rue des Cardinaux
- 15- Place des Fours
- 16- Passage de l'Encoule
- 17- Hôtel Choisy
- 18- La Tour du Bréchet
- 19- Le Mur Romain
- 20- Le Château et son parc



Les portes de la ville seront matérialisées par une plaque murale ne faisant apparaître que leur nom et la date de leur édification. Ces plaques murales suivront le modèle suivant:

Le nom

La date d'édification

- 21-Portail Mathéron
- 22- Porte Béague
- 23- Poterne du Château
- 24- Porte de Posquières
- 25- Porte de Berline
- 26- Porte d'Avignon
- 27- Porte de l'Angle